

COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD

B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex



Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h

Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

Port : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur mer, le : 12 octobre 2013

COMPTES RENDUS

REUNIONS DE BUREAU ET DE QUARTIER N°4

- Samedi 12 octobre au Bar des Plaines – Avenue P-A Renoir -

Référence à rappeler : 20131012/88-CILLSOS/LAJCB

Le président Jean-Claude BARDELLI ouvre la séance à 9h.

Membres présents : Lucienne ANNOT – Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER – Adrien BISCOS – Louis GUYOT - Gilbert MATHIEU – Jean MEDURI – Anne-Marie MURAT – Pierre ROUME – Georges TOURRIER – Alain ROZES.

Membres excusés Alain BONNET – Joseph GATEL – Francis POURCHIER – Daniel VIGLIETTI.

1 – VIE DU CILLSOS.

Réunions :

- * Le compte rendu de la réunion du 7 septembre est approuvé et sera diffusé aux intéressés.
- * La réservation de la salle à l'ancienne Auberge du Loup pour la prochaine réunion est assurée.
- * L'Assemblée générale est programmée pour le 28 février 2014 à l'Hacienda.
- * La demande de réservation d'une salle à la Maison Jean Bouvet pour les permanences du CILLSOS pour l'année 2014 a fait l'objet d'un courrier à Madame CYRULNICK.

Vide-greniers :

- * Le bilan financier du vide-greniers du 21 septembre au profit de France Alzheimer Var est dressé.
- * Le prochain vide-greniers est prévu pour le 23 novembre et sera dédié au Téléthon 2013: il fera l'objet d'une demande d'accord et d'occupation du parking du centre commercial de Janas, avec impression de feuillets publicitaires.

- ##### Charte de qualité de vie : la liste des propositions et sujets de préoccupations du CILLSOS est mise à la disposition des divers candidats aux élections municipales de 2014 pour avis et réponses éventuelles.

- + Visite de la cuisine centrale : Jean MEDURI va contacter le service concerné pour une visite possible un jeudi matin.

2 – VIE DE NOS QUARTIERS.

- + NOMINATIONS : courriers de demande de clarification quant aux désignations officielles de lieux :
 - * giratoire du Docteur Sauvet : 2 appellations en cours (?)
 - * la Colle d'Artaud : VC 216 ou RD 2216 ou Route des Gendarmes d'Ouvéa (?)
- + RD 2216 : demande d'un panneau supplémentaire de vitesse à 50 km/h à la sortie de la ville.
- + Chemins des Guérins: la demande de travaux supplémentaires (plateau traversant et de reprise de l'enrobé) devrait être réalisée en 2014 d'après le courrier de Monsieur Le Maire.
- + Rencontres de quartiers :
 - * lundi 14 octobre : conseil de quartier sud à la Maison St Georges ;
 - * Mercredi 16 octobre : rencontre de Monsieur Le Maire avec les habitants des quartiers Ouest.
- + Réunions diverses :
 - * Invitation de monsieur le Maire pour participer à une réunion autour d'un petit déjeuner, le vendredi 18 octobre 2013 -9h- à la salle Marquet. Représentants du CILLSOS : Solange ARDOUIN - Lucienne ANNOT et Adrien BISCOS.
 - * Sur notre proposition, Nathalie BICAIS nous invite à une rencontre avec le candidat Philippe VITEL le jeudi 17 octobre à 14h. Représentants du CILLSOS : Jean-Claude BARDELLI - Lucienne ANNOT et Alain ROZES.

Cette rencontre sera la première de la série pour présenter la **liste des propositions et sujets de préoccupations du CILLSOS** auprès de tous les candidats aux élections municipales de 2014.

3 – VIE LOCALE ET REGIONALE :

- + Enquête sur le projet d'un nouvel échangeur vers Ollioules et Sanary :
Jean-Claude BARDELLI et Francis POURCHIER ont tenu à ajouter au registre de l'enquête :
 - * la liste des remarques établie par le collectif des CIL,
 - * la copie de la lettre donnée à la représentante du Préfet indiquant le nombre de signatures de la pétition réclamant la gratuité de ce tronçon (2500)
- + MART :
 - * calendrier des réunions : CA du 17 octobre – réunion de novembre – AG du 17 décembre.
 - * Hélène BERENGER et J-C BARDELLI assisteront à l'AG du 17 décembre pour le CILLSOS.
 - * le nouveau contrat de baie est signé.
- + Festisources d'Ollioules organise un festival sur l'eau et la vie du 10 au 15 octobre.
- + Courriers au CIL :
 - * le Seynois n°46
 - * le bulletin MART n° 56 d'octobre 2013.
- + Invitations :
 - * 12-13 et 14 septembre : 3^{ième} salon culturel de « Mosaïque des Arts à La Garde.
 - * 18 septembre : journée de sensibilisation du code de la route.
 - * 23 septembre : remise de la médaille d'honneur de la ville à Raymond GAY.
 - * 24 septembre : exposition sur les métiers de l'aéromaritime en rade de Toulon et Méditerranée.
 - * 25 septembre : commémoration de la journée nationale en hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives.

- * 27 septembre : concert place Bourradet « Le Vers Noir ».
- * 02 octobre : pose de la 1^{ière} pierre du nouveau Casino JOA.
- * 04 octobre : vernissage de l'exposition photographique « Intérieurs ».
- * 05 octobre : vernissage de l'exposition Sylvianne Bykowski
- * 10 octobre : ouverture du village des sciences.
- * 11 octobre : vernissage du 18^{ième} salon d'automne (peintures, sculptures et créations artistiques).
- * 09 novembre : concours Tricoti-Tricota.

+ Lu dans la presse :

- * 09 septembre : échangeur Ollioules/Sanary : l'enquête est lancée
- * 10 septembre : Notre journaliste Marielle Valmalette s'est mariée à l'italienne.
- * 20 septembre : le troisième crematorium du Var va ouvrir à La Seyne
Grand nettoyage d'automne sur la corniche de Tamaris.
- * 21 septembre : Institut PACHA, la justice conforte les héritiers.
- * 24 septembre : publicité pour la construction de 10 villas à Coste Chaude.
- * 26 septembre : un parking de 400 places aux Esplageolles en 2015.
- * 05 et 07 octobre : avis de réunion de quartier du CILLSOS du 12 octobre.

4 – LE BUREAU DU CILLSOS...A TABLE !

- + Jean MEDURI :** « marre » de cette situation : à quand la fin du chantier de la Croix de Palun ?
- + Anne-Marie MURAT :** excès de vitesse trop fréquents vers le Bar des Plaines !
(Jean-Claude BARDELLI lance : ceci est général !)
- + Louis GUYOT :** l'ancienne « sono » est à réviser et ...toujours mise en vente !
- + Solange ARDOUIN :** trop d'excès de vitesse sur le chemin de la Croix de Palun !
- + Lucienne ANNOT :** trop d'excès de vitesse et de manque de respect du code de la route de la part des véhicules à deux roues qui, par suite, mettent en danger la vie des autres autant que la leur !
Trop de stationnement gênant sur les trottoirs pour la circulation des véhicules autant que pour les piétons de la part des parents d'élèves de J-J Rousseau : quelques mètres à pied valent bien la sécurisation de tous !

PROCHAINE REUNION DU BUREAU

et

**REUNION DE QUARTIER N° 5
(Secteurs 10 – 12 – 15)**

Samedi 9 novembre 2013

Restaurant « LE LOUNGE » (Ancienne Auberge du Loup)

REUNION DE QUARTIER N°4

Secteurs 2 – 9 – 11

Le président Jean-Claude BARDELLI procède à l'accueil des représentants communaux et départementaux ainsi que les participants des quartiers et les remercie de leurs présences et participations

► **Participants présents :**

- ✚ M. Gilles VINCENT, Conseiller Général du Canton de La Seyne sud.
- ✚ M. Claude ASTORE, Adjoint à l'urbanisme.
- ✚ M. Alain LOPEZ, Adjoint de quartier sud.
- ✚ Mme Marie VIAZZI, Conseillère municipale déléguée à la voirie.

- ✚ M. Marcel-Paul MAGAGNOSC, Directeur Général des Services Techniques.
- ✚ M. Serge FERAUD, Référent CIL de la Police Municipale.
- ✚ Mme Marianne POTHON, Représente de « Allo La Seyne ».

Le président du CILLSOS lance les débats en reprenant le questionnaire établi.

► **CHEMIN DES MOULIERES A LA CROIX DE PALUN : À REVOIR !**

✚ **Plateau traversant :**

JC BARDELLI expose les remarques des riverains du chemin quant au mauvais positionnement du plateau traversant par rapport à celui initialement prévu.

M. ASTORE rappelle que si les quelques réserves sur travaux effectuées par la ville nécessitent des reprises par l'entreprise, d'autres notées par les riverains sont dues, en fait, à des adaptations rendues nécessaires par la prise en compte des réalités de terrain et constatées au moment de la réalisation.

M. MAGAGNOSC intervient pour donner les précisions techniques.

Le plateau traversant a dû être effectivement décalé par rapport aux prévisions pour deux raisons :

** situé à proximité d'un réseau pluvial en surface, l'emplacement initialement prévu du plateau traversant risquait de rediriger le passage des eaux vers une propriété voisine aux risques d'inondation ;*

**d'autre part, le léger décalage permet aussi de mieux jouer son rôle de modérateur de vitesse à l'abord du rétrécissement.*

Une habitante riveraine fait remarquer que la vitesse des véhicules n'est nullement réduite et que le terrain a été inondé malgré les modifications ;

M. MAGAGNOSC affirme que la place du plateau n'est pas la cause de ces inondations.

Solange ARDOUIN explicite les nuisances de bruit et de sécurité dues aux puissantes accélérations avant le plateau traversant et après son passage.

M. MAGAGNOSC poursuit en répondant aux diverses questions soulevées :

- * l'écart de 15-20m ne peut pas être interprété comme la cause des excès de vitesse des véhicules ;
- * le reprise de l'enrobé fait partie des réserves de la ville mais n'est effectivement pas encore effectuée ;
- * les arbres morts seront replantés par l'entreprise grâce à la garantie d'un an ;
- * les plans de datura ont été ôtés ;
- * la grille en partie comblée a fait l'objet d'une réserve par la ville ;
- * le stationnement gênant des véhicules à proximité de la Maison Bouvet n'est pas dû aux modifications mais au comportement individualiste des visiteurs voulant garer leur voiture au plus près.

Les riverains des voies privées estiment que le rétrécissement à l'extrémité Nord rend le débouché d'autant plus dangereux qu'ils sont responsables en cas d'incidents à la sortie de leur voie privée.

Un riverain trouve que l'espace partagé piétons/cyclistes est peu utilisé et qu'il aurait été mieux placé du côté de leur impasse tout en donnant plus d'aisance pour l'accès sur la voie publique.

D'autre part, les véhicules venant de l'avenue Renoir et entrant dans le chemin pour rejoindre la station de lavage causent une grande gêne de circulation pour les véhicules sortant des habitations riveraines.

M. ASTORE comprend les difficultés mais estime que l'on doit pouvoir ralentir la vitesse par des solutions techniques. Il rappelle que les travaux effectués à la demande du CIL et du conseil de quartier, prennent en compte les demandes des riverains, et que les riverains présentant leurs doléances actuelles n'ont pas participé aux concertations avant travaux.

Donc, **M. ASTORE** va examiner les problématiques des accès pour les particuliers mais en prenant en compte la sécurisation des installations publiques.

M. MAGAGNOSC propose une réunion avec les riverains pour étudier les améliorations possibles.

Solange ARDOUIN fait remarquer que les automobilistes utilisent peu les stationnements publics et préfèrent encombrer les passages privés voisins créant ainsi des difficultés pour tous les habitants des lieux, sachant que la police municipale ne peut pas verbaliser sur des voies privées.

J-C BARDELLI rappelle que :

- 1- Cette problématique locale rejoint la problématique générale de stationnement pour facilité individuelle, et rappelle la situation similaire aux abords de l'école J-J Rousseau.
- 2- M. le Maire s'était engagé à éliminer toutes les difficultés qui existeraient encore après les travaux.

Une habitante suggère de placer un panneau à la Maison Jean Bouvet signalant les stationnements aménagés.

En conclusion, M. MAGAGNOSC assure qu'il va se charger du suivi demandé.

► **CHEMIN DE LA FERME et CHEMIN DE L'OÏDE : EN PROJET !**

Les riverains demandent la sécurisation du croisement entre les deux chemins, en laissant entrer les véhicules du chemin de l'Oïde dans le chemin de la Ferme, avec un sens interdit dans le sens inverse.

J-C BARDELLI demande la mise en place d'un miroir.

M. ASTORE va organiser une visite in situ avec concertation sur les problématiques et va faire installer le ou les miroirs nécessaires dans l'immédiat.

Il annonce que des démarches d'acquisitions de terrains sont en cours de finalisation et que la ville poursuivra l'aménagement du chemin de l'Oïde par tronçons, au fur et à mesure des avancées.

M. LOPEZ ajoute que les services sont en train de vérifier toutes les possibilités d'améliorations.

Mme VIAZZI demande avec insistance aux riverains de participer aux réunions publiques organisées dans le cadre de cette concertation.

J-C BARDELLI rappelle la proposition du CILLSOS d'aménagement de la partie rétrécie du chemin de l'Oïde.

M. ASTORE explique que la largeur a été gagnée par des apports extérieurs et non appropriés. Il ne peut être procédé au comblement du vallon à l'heure actuelle, compte tenu de la nécessité de faire une étude complète du sous-sol avant tout travaux de surface.

► **EPF PACA À COSTE CHAUDE : EN ATTENTE !**

M. ASTORE explique que cette campagne agricole appartient à une même famille mais est morcelée en plusieurs parcelles et propriétaires.

L' EDF PACA est mandaté par TPM selon le cahier des charges de la commune pour procéder aux achats du foncier au fur et à mesure des possibilités puis dans un deuxième temps, pour rétrocéder la totalité du bien à la ville, quand la pleine propriété sera acquise pour toutes les parcelles.

Actuellement, ni projet d'aménagement, ni opérateur ne sont prévus puisque la propriété de tout le bien n'est pas acquise. Dans l'avenir, une concertation sera établie pour connaître les aménagements souhaités par les riverains.

J-C BARDELLI demande que tout projet de réalisation et/ou de construction fasse SYSTEMATIQUEMENT l'objet d'une concertation avec les riverains avant tous travaux pour éviter les désagréments des rumeurs et des installations malvenues.

M. MAGAGNOSC souligne que cette demande d'information préalable à tout projet est générale et propose que tous les riverains de parcelles disponibles signalent sans attendre leurs vœux d'installations souhaitées ou non souhaitables à proximité de leur lieu de vie.

► **AUTRES PROBLEMATIQUES .**

+ RIVERAINS DU PROJET DE RESIDENCE « SENIORS »:

Suite à la demande de ces riverains, M. ASTORE propose une rencontre dans ses services pour traiter la question du raccordement au réseau d'assainissement, tout en rappelant que ce sont les riverains qui ont refusé le passage du réseau sur leurs terres pour raccorder les récentes constructions voisines.

+ SECURITE :

* AVENUE P-A. RENOIR : un riverain demande l'enlèvement du panneau publicitaire gênant la visibilité des automobilistes.

M. ASTORE reconnaît le problème car le matériel urbain a été installé à cet endroit pour des besoins de visibilité publicitaire sans tenir compte des besoins de visibilité routière. Il va donc le faire reprendre.

* CHEMIN DE L'OÏDE : Un riverain relance la question des projets de giratoires entre le n°200 et la fin du chemin.

M. LOPEZ mentionne que les réflexions sont encore en cours sur les aménagements de ce lieu.

M. ASTORE pense qu'on peut casser la vitesse pour améliorer la sécurité du lieu.

M. MAGAGNOSC remarque que les concertations avant travaux demandent du temps et retardent les réalisations mais sont nettement plus constructives.

Les riverains demandent de :

- réglementer la circulation pour les poids lourds et les véhicules à sirènes
- mettre le chemin de la Ferme en sens unique,
- sécuriser le passage des piétons et des vélos entre les n° 200 et 370,

J-C BARDELLI invite les riverains à participer à la réunion du Conseil de quartier du lundi 14 octobre – Maison St Georges.

* DEBOUCHE DU CHEMIN DES MOULIERES VERS L'AVENUE PA RENOIR : difficile !

M.G. VINCENT comprend les difficultés mais ne voit pas de solution

M. MAGAGNOSC explique que le trafic est dans une norme acceptable et que des études sont en cours pour supprimer les feux de croisement.

+ ENTRETIEN :

* Réseau souterrain à la Croix de Palun : Jean MEDURI demande un entretien régulier.

* Déchets verts : Le brûlage est soumis à arrêté municipal de 7h00 à 11h00.

Pas de collecte mais des points de dépôts.

M.G. VINCENT précise qu'il existe des dérogations selon les secteurs et le temps.

* Elagage : de la végétation gêne la visibilité sur le chemin de Mauvéou.

M. MAGAGNOSC précise que c'est à la charge du privé.

M. ASTORE va faire intervenir par sécurité.

* Vallat encombré et bassin de rétention infesté de moustiques :

M. ASTORE pense que le vallat appartient au propriétaire riverain mais va faire vérifier.

La ville est en cours de négociation pour la propriété du bien.

* Epaves de bateaux rue Vincent Scotto, enfin ôtées ! Les riverains concernés remercient les services et le CILLSOS.

* Container à verre de l'avenue F. SARDOU : trop bruyant, la ville va envisager de le remplacer par un dispositif plus récent et plus silencieux.

La Secrétaire Générale:

Lucienne ANNOT

Le Président du CILLSOS :

Jean-Claude BARDELLI

Copies à:

- M. le Maire de la Seyne sur Mer
- Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers **aux bons soins de M. le Maire**
- M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Nord
- M. le Conseiller Général du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier
- M. le Commissaire Fabrice BUIL, Police Nationale
- M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise
- M. le Directeur de la Police municipale
- M. Serge FERAUD, Police municipale, Référent aux CIL
- Mme OBINO, Police municipale, service Prévention des Risques
- MM. les directeurs des agences Var Matin et la Marseillaise de la Seyne
- M. DECHIFFRE correspondant de Var Matin
- COLLECTIF des CIL
- Lotissements adhérents (20 + 4 correspondants de secteurs)
- Membres du C.A (16) - Info/diffus 1- 2- 3- 4 - Archives CILLSOS 2013